

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Créancecy

dossier n° PC 021 210 17 B0005date de dépôt : **23 octobre 2017**demandeur : **Madame Monique BOUDEVILLE-FAIVRE**pour : **construction d'une maison**adresse terrain : **10 rue de l'église, à Créancecy (21 320)****ARRÊTÉ****A2017-061****accordant un permis de construire
au nom de la commune de Créancecy****Le maire de Créancecy,**

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 23 octobre 2017 par Madame Monique BOUDEVILLE-FAIVRE demeurant 4 rue des Charmilles, Tellecey (21 270);

Vu l'objet de la demande :

- pour construction d'une maison ;
- sur un terrain situé 10 rue de l'église, à Créancecy (21 320) ;
- pour une surface de plancher créée de 132 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

Vu l'avis favorable du maire en date du 23 octobre 2017 ;

Vu l'avis favorable de Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine en date du 24 novembre 2017.

ARRÊTE**Article 1**

Le permis de construire est ACCORDE sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2

Pour une harmonie d'ensemble du projet situé dans l'écrin des monuments historiques, le bardage en plastique d'aspect lisse et trop brillant, doit être remplacé par un enduit.

Fait à Créancecy, le 18 décembre 2017

Le maire,
Jocelyn CHAPOTOT

